

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN LE 31 MARS, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 25 mars 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente-et-un, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, par visioconférence via l'application Teams en vertu de l'article 6 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 et de la loi du 14 novembre 2020.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAUULT, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme NED, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. SIMONIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. FERNANDEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT REPRESENTES:

Mme CLISSON RUSEK par Mme LANGLAIS, Mme CANCIANI par M. DONATH, M. HAUSEUX par M. BONAZZI

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 34

Mme COEUR-JOLY, absente à l'ouverture, arrive à 20 heures 12

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Madame FERNAND-DETRIE en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 8 février 2021

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **PRIS ACTE** de la communication de l'état des indemnités de toute nature des élus siégeant au Conseil Municipal pour 2020

URBANISME

2. **APPROUVÉ** à l'unanimité le classement de la rue des Bruyères dans la voirie communale
3. **APPROUVÉ** avec 5 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) le bilan annuel des acquisitions et cessions d'immeuble intervenues sur la commune de Bourg-la-Reine sur l'année 2020

SECURITE

4. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (M. DEL, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) et 2 abstentions (Mme BROUTIN et Mme COEUR-JOLY) la mise en place d'un dispositif d'aide à l'acquisition ou à la location d'un système d'alarme ou de télé-vidéo-surveillance anti-intrusion pour les particuliers

FINANCES

5. **PRIS ACTE** du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire
6. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) le compte de gestion 2020
7. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) le compte administratif 2020
8. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) les demandes de subventions à verser aux associations pour l'exercice 2021
9. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) l'affectation des résultats de l'exercice 2020 au Budget Primitif 2021
10. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) la fixation du taux des taxes directes locales pour l'exercice 2021
11. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour M. HAUSEUX) et 1 abstention (M. FERNANDEZ) le Budget Primitif 2021
12. **APPROUVÉ** à l'unanimité les conventions d'objectifs et de moyens conclues entre la Ville et des associations ainsi que l'avenant à la convention FONJEP pour le financement du poste de Directeur du CAEL

RESSOURCES HUMAINES

13. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la ville
14. **APPROUVÉ** à l'unanimité la participation de la ville à la procédure de mise en concurrence du CIG pour l'assurance statutaire

15. APPROUVÉ à l'unanimité la mise en place du régime indemnitaire pour les cadres d'emplois des conseillers socio-éducatifs et des conservateurs des bibliothèques

Fait à Bourg-la-Reine, le 1^{er} avril 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Debailleul', written in a cursive style.